



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 29/09/2022.

Sous la Présidence de M. BURRUS

Nombre de membres : 14

Etaient présents : 14 membres - 3 procurations - 11 votants

Culture & Patrimoine

Pôle Culturel

216/2022 Attribution d'une subvention à l'Association Un Jardin Passionné

Jean-Marc BURRUS expose :

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 7 septembre 2022, la demande de subvention formulée par l'Association Un Jardin Passionné pour l'organisation de la manifestation « Pique-Nique Musical ».

Depuis plusieurs années, l'association Un Jardin Passionné organise au début du mois de juin, un pique-nique musical. L'objectif est de mettre en valeur les jardins du Parc de la Villa Burrus et d'offrir à la population un moment convivial dans le parc, avec des musiciens professionnels ou amateurs d'horizons divers.

Pour cette nouvelle édition qui s'est déroulée le 12 juin 2022, Un Jardin Passionné sollicite une subvention intercommunale à hauteur de 2 408 € pour un coût total de 4 816 € (soit 50% du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Pique-Nique Musical » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'Association Un Jardin Passionné une subvention maximale de 2 500 euros. Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2^{ème} tranche.

Un premier versement de 50 % sera effectué suite à cette délibération et la signature de la convention, le reste sera versé après remise de documents, notamment le bilan financier de la manifestation.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 07/10/2022

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

CONSIDERANT le vote du 31 mars 2022 affectant un montant de 30 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'association Un Jardin Passionnement,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culture en date du 07/09/2022,

SOUTIENT l'organisation, par l'association Un Jardin Passionnement, du « Pique-nique Musical »,

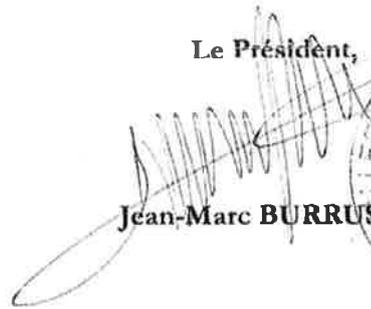
ATTRIBUE une subvention maximale de 2 408 € à l'association Un Jardin Passionnement, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2022 aux porteurs de projets culturels.

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

La secrétaire de séance,


Régine ORSATI

Le Président,


Jean-Marc BURRUS

